

261.83

E34

v.76

1918

v.76

1918



Bibliothèque Nationale du Québec

HN
31
E34
V. 76
L918

Nos errements agricoles¹

ON m'a chargé de récapituler en quelques phrases le but que l'A. C. J. C. s'est proposé en organisant ce congrès, le travail qui a été fait au cours des séances et les résultats auxquels on a abouti.

Messieurs, l'Association de la Jeunesse n'eût rien fait d'autre que de provoquer la belle lettre de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe et grouper ici les hommes éminents, les compétences agricoles qui ont échangé leurs vues, et déjà l'œuvre serait immense et les résultats inappréciables.

TROIS REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Veillez me permettre trois remarques préliminaires, afin de bien situer le congrès dans son cadre.

1. L'Association de la Jeunesse n'aspire pas à faire dissenter ses membres sur la technique de l'agriculture — où les savants, les expérimentateurs et les cultivateurs ont seuls compétence — mais elle désire se livrer à un

1. Prononcé à la séance de clôture du congrès agricole tenu par l'A. C. J. C. à Saint-Hyacinthe, ce discours indique les principaux sujets traités et résume brièvement les délibérations. Le rapport complet des travaux de ce congrès vient de paraître en librairie et forme un gros volume de plus de 300 pages portant pour titre: *Le Problème agricole au Canada français*, qu'on peut se procurer au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal. Prix: \$1.50.

examen attentif de la situation actuelle à la campagne aux points de vue économique et social, où il est relativement facile à tout esprit observateur de constater les résultats et d'en déterminer les causes. Il est entendu qu'en matière sociale, l'Association de la Jeunesse reconnaît la direction de l'Église et accepte ses enseignements.

2. Ce n'est pas en ces tout derniers mois que l'A. C. J. C. s'est aperçue qu'il existe chez nous un problème rural intimement lié à notre développement national. Dès son premier congrès en 1904, elle s'occupait de cette question et trois pages du *programme d'étude* qu'après enquête elle rédigeait et adoptait alors pour ses groupes sont exclusivement consacrées à l'agriculture et à la colonisation. *Le Semeur*, son organe, est revenu périodiquement sur cette question vitale. En mai 1910, il publiait sur la désertion des campagnes et les moyens de la combattre, un article qui fut reproduit dans plusieurs journaux, que le *Soleil*, entre autres, accueillit dans sa page de rédaction (31 mai), après lui avoir consacré un premier-Québec (29 mai) des plus élogieux. Si l'on se reporte à cet article, on verra qu'un grand nombre des améliorations indiquées et souhaitées alors, en ce qui concerne l'industrie laitière, par exemple, se sont réalisées depuis et qu'on ne s'est guère écarté des moyens proposés. En étudiant le *devoir social au Canada français*, à son congrès décennal de 1914, l'A. C. J. C. fit très large la part de la classe rurale, comme on peut le constater en feuilletant le volume qui donne le texte des rapports et celui des résolutions adoptées. Enfin cette année, après une vaste enquête étendue à toutes les paroisses de la province, et même au dehors, le présent congrès s'est uniquement occupé des questions agricoles.

3. Après s'être mis bien au courant de la situation, les congressistes n'ont pas du tout visé à élaborer un plan de réforme susceptible de corriger adéquatement toutes les déficiences existantes. Ce serait de la théorie pure. Il ne suffit pas de savoir que tel remède est efficace en soi; l'important est de discerner jusqu'à quel point il est utilisable dans un cas donné ou dans des circonstances déterminées. Amputer la jambe peut être un moyen efficace de faire disparaître une douleur au pied; le conseil ne saurait être donné indifféremment à tout le monde, car il n'aurait guère chance d'être suivi. Il sera toujours facile de tracer, sur le papier, un beau programme de réformes et de dire... aux autres: « Appliquez-le, et vous verrez que la situation s'améliorera ». Nous avons visé à être *pratiques*, comme parlent ceux qui ne le sont pas toujours. A l'exemple du médecin qui vient d'établir son diagnostic, nous avons cherché le remède qui semblait le mieux convenir à l'état de santé, à l'état d'esprit, et à l'état de la bourse du malade. Il est bien inutile de conseiller à un pauvre diable de suivre un régime dispendieux qu'un millionnaire seul pourrait se permettre. Allons au plus pressé, insistons beaucoup sur l'hygiène préventive, puis laissons faire la nature.

* * *

Les progrès agricoles signalés depuis quelques années — et dont tout le monde se réjouit — démontrent aux plus incrédules que les méthodes nouvelles ont du bon, puisque, grâce à elles, la culture s'améliore et rapporte davantage. Mais ces progrès ne doivent pas nous faire oublier le mal invétéré dont les statistiques vitales nous révèlent l'action persistante. Le recensement de 1911 nous apprend que tandis que la population urbaine augmentait, dans la province de Québec, de 313,863, celle

des campagnes n'augmentait que de 39,951 et que dans vingt-six comtés il y avait diminution. Tant que la campagne perdra ainsi ses forces vives, on ne saurait dire que notre problème rural est résolu au point de vue national.

Quelles sont donc les causes de cette anomalie désastreuse? Notre enquête nous a révélé, ou plutôt nous a apporté la confirmation, que le malaise qui a provoqué chez nous l'exode rural provient, en bonne partie: 1. de l'insuffisance de l'éducation agricole; 2. d'une organisation professionnelle encore à ses débuts, lente à s'effectuer, et qui, par suite, n'a pas encore réussi à corriger les principaux méfaits de l'individualisme; 3. enfin, de la législation, bonne à maints égards, mais qui pourrait s'améliorer encore, sur une foule de points, à l'avantage du cultivateur.

I. — L'ÉDUCATION AGRICOLE

Dans la province de Québec, comme dans la plupart des autres pays, il y a deux grandes classes de cultivateurs: (*a*) ceux qui connaissent bien leur métier et dont l'exploitation est placée sur une base d'affaires; (*b*) puis ceux qui cultivent au petit bonheur, en tâtonnant plus ou moins, et sans se rendre bien compte de la valeur des méthodes employées, des gains réalisés ou des pertes encourues.

Très rares chez nous sont les agriculteurs de la première classe; très nombreux sont ceux de la dernière. Un certain nombre, en marche plus ou moins tortueuse vers le progrès, s'échelonnent dans les degrés intermédiaires.

Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, aussi longtemps que les cultivateurs éclairés seront l'exception, et les cultivateurs plus ou moins renseignés sur les choses de leur profession, la grosse, l'écrasante majorité, il n'y a

guère à espérer d'amélioration sérieuse, de progrès véritables.

Comment s'y prendre pour faire passer nos agriculteurs d'une classe à l'autre ? Tel est le difficile problème dont l'A. C. J. C. a cherché la solution.

* * *

« Distribuez beaucoup de *littérature* agricole, nous a-t-on dit; inondez la campagne de tracts et de brochures, comme on le fait à l'époque des élections. Si ce moyen n'était pas sûr dans ses résultats, les politiciens ne l'emploieraient pas. » Comme toute propagande ce moyen a du bon, mais il est très dispendieux — demandez aux politiciens — et, en temps ordinaire, n'a qu'une efficacité fort problématique. Il y a une foule de brochures que les gens consultent avec ardeur pendant la période électorale et sur lesquelles ils ne daigneraient pas seulement jeter les yeux le lendemain de l'élection. En général, nos cultivateurs lisent rarement, peu à la fois, et ils éprouvent une certaine difficulté à s'assimiler la pensée écrite. Quand le vocabulaire sort du commun, les lecteurs perdent vite le sens des mots et le fil de la démonstration. En fait de littérature agricole, le *Journal d'Agriculture*, le *Bulletin de la Ferme*, les pages agricoles de divers journaux, les publications des ministères provincial et fédéral, peuvent suffire actuellement aux besoins des cultivateurs, pourvu que ceux-ci se donnent la peine de les utiliser.

On me permettra peut-être — en passant — une remarque... personnelle sur le *Journal d'Agriculture*, le plus répandu de tous. Il ferait incomparablement plus de bien, semble-t-il, s'il comportait deux parties distinctes: une pour les cultivateurs plus avancés, qui s'intéressent aux améliorations nouvelles et à la culture scientifique; une autre pour les petites gens — et c'est le grand nom-

bre — qui n'ont pas encore bien aménagé leur petite ferme. Il faudrait, pour ces derniers, des articles très brefs, sans longues phrases, sans mots difficiles, où l'on exposerait par bribes, mais en suivant un plan déterminé, comment on peut s'y prendre pour améliorer, sans beaucoup de dépenses, sa ferme et sa culture. Sans le dire, sans risquer le mot, on ferait un cours élémentaire d'économie rurale, en justifiant un à un tous les conseils donnés. Cette partie spéciale ne serait peut-être pas la moins lue ni la moins appréciée du grand nombre. Les écrivains cherchent naturellement à développer avec ampleur toute leur pensée. Quand on a enseigné aux tout petits, fait le catéchisme aux gens du peuple, on découvre que ce n'est pas toujours la forte dose qui est la plus sûrement assimilée.

* * *

On a beaucoup insisté, à l'enquête et au congrès, sur les conférenciers agricoles, dont on loue le travail et le dévouement; mais on les voudrait mieux renseignés encore et plus populaires. On semble croire, en divers endroits, que leur nomination n'a pas toujours été déterminée et justifiée par leur seule compétence. S'il en est ainsi, comme le choix est aujourd'hui plus facile, on devrait se montrer plus sévère. Comme celui du journal agricole, le rôle du conférencier est de première importance, bien qu'on ne puisse attendre de l'un comme de l'autre une influence décisive et une rénovation complète dans le milieu rural. Et l'on s'explique pourquoi. Les visites du conférencier ne peuvent être qu'intermittentes, et même assez espacées; il ne traitera chaque fois qu'un petit nombre de points, sans beaucoup s'étendre sur chacun d'eux; enfin les auditeurs ne partiront pas toujours convaincus au point de se mettre tous immédiatement à

l'œuvre. On semble estimer beaucoup le travail fait par les agronomes, mais on trouve qu'ils sont chargés d'un territoire trop étendu et manifestent parfois une confiance trop exclusive à telle ou telle spécialité.

* * *

Pour la plupart des cultivateurs, l'enseignement par les yeux, la leçon de choses est la plus profitable. C'est pourquoi, dans l'enquête, un grand nombre de personnes demandent, et non sans de sérieux motifs, l'établissement d'une ferme modèle par paroisse et d'une ferme d'expérimentation par district suffisamment restreint. Pour la ferme modèle, la dépense ne serait pas exorbitante: il suffirait d'accorder une légère rétribution annuelle au propriétaire d'une ferme ordinaire, mais bien tenue, à condition qu'il suive, pour la mise en valeur, les conseils de l'agronome de district, et que la ferme puisse être visitée à certains jours et à certaines heures. Le visiteur ne pourra s'empêcher de comparer, ne serait-ce que mentalement, ce qu'il fait chez lui avec ce qui se fait à la ferme modèle. Quand il aura constaté, vu de ses propres yeux, qu'une amélioration n'est pas difficile, ni dispendieuse, qu'elle épargne du temps et du travail, et qu'elle donne de bons résultats, vous pouvez être sûrs qu'il ne tardera pas à l'adopter. De plus, l'agronome de district et le conférencier agricole auraient à la ferme modèle un pied-à-terre tout indiqué dans chaque paroisse et matière à démonstration; leurs conseils seraient d'autant plus profitables. Le gouvernement provincial a réussi à faire participer les municipalités rurales à la confection des bonnes routes; peut-être réussirait-il à intéresser soit les municipalités, soit les cercles agricoles, à l'entretien partiel de la ferme locale.

Quant à la ferme expérimentale, elle devrait être à la

charge du gouvernement fédéral: on y ferait des expériences sur les qualités du sol et sur les genres de culture les mieux appropriés à la région. Actuellement ces fermes ne sont pas assez nombreuses; il en faudrait certainement une dans la région du bas du fleuve et une autre dans celle du Lac Saint-Jean, où la culture n'est pas la même qu'aux environs de Québec ou de Montréal. Mais il faudrait faire en sorte que cette ferme, où l'on trouvera les méthodes savantes et les installations dispendieuses, soit visitée, à tour de rôle, par les représentants des cultivateurs de chaque paroisse du district.

* * *

Supposons maintenant des fermes modèles établies dans chaque paroisse et une ferme d'expérimentation, sinon dans chaque comté, au moins dans un district de convenable étendue; supposons même la visite régulière des fermes privées de tout un district par les agronomes — qu'on estime partout, semble-t-il, même quand ils font porter leur principal effort sur une spécialité — ; supposons enfin le fonctionnement de concours de culture bien ordonnés et dûment primés, le problème de l'éducation agricole sera-t-il résolu? Pas encore, car on ne possède là qu'une partie, importante sans doute, mais bien infime, de la solution.

L'exode rural exerce ses plus grands ravages chez la jeunesse des deux sexes: ce sont les jeunes gens et les jeunes filles qui désertent la campagne. Pourquoi? Parce qu'ils prennent en aversion la terre, qui leur semble une marâtre à leur égard; parce qu'ils travaillent dur et de longues heures de suite sur la ferme paternelle, sans rémunération aucune, la plupart du temps, comme aussi sans jamais de congés ni de distractions; parce qu'au lieu d'être de tout cœur et de toute âme à leur besogne, ils

rêvent d'une vie plus facile, plus libre et plus attrayante, dans la ville lointaine et mystérieuse; parce que le peu d'instruction qu'ils ont reçue a contribué à les désaffectionner et à les détourner de la terre. Avec cet état d'esprit, ils ne tiendront pas longtemps en place; ils ne peuvent pas tenir; bientôt, ne soupçonnant point les désillusions qui les attendent, ils iront grossir le troupeau des petits salariés et des sans-travail de la ville.

C'est là pour nos campagnes la grande, la meurtrière épreuve; c'est la moisson humaine ravagée avant de mûrir; c'est l'année qui a perdu son printemps. Inutile de songer à la rénovation agricole, si l'on ne remédie à ce mal. Les mêmes causes qui, depuis soixante ans, ont dépeuplé le Canada français, si elles continuent d'agir en pleine liberté, produiront infailliblement les mêmes effets. La culture plus soignée et l'aisance qu'elle procure masqueront en partie ce défaut aux yeux d'un observateur superficiel, mais si les statistiques vitales tiennent toujours le même langage, si le chancre continue de ronger les chairs vives, osera-t-on sérieusement soutenir que nous sommes guéris?

Qu'y a-t-il donc à faire? Faut-il se résigner à ce qui semble l'inévitable, en prendre stoïquement son parti, se contenter, comme par le passé, de recourir de temps à autre à quelques palliatifs anodins? Non, Messieurs, une race qui veut vivre n'a pas le droit de consentir à pareille abdication. Impossible de réagir, dites-vous. Impossible n'est pas français, et par suite ne doit pas être canadien-français. Quand la cause du mal est connue, il faut parfois, pour réussir à l'éliminer, faire un effort sérieux, un effort héroïque. L'avons-nous fait cet effort?

L'enseignement agricole, l'enseignement technique de l'agriculture, s'il est très répandu, pourrait-il nous sauver du désastre? Plusieurs le croient, mais ce n'est pas l'opinion des économistes les mieux avertis. « Avant d'enseigner la culture de la terre, remarque avec justesse M. Méline, il faut convertir à la terre ceux qu'on veut instruire; autrement ceux qu'on se borne à instruire quittent la campagne, à la première déception ». (Cf. *Le retour à la terre*, Paris, 1905). Le même auteur dit encore: « C'est en Belgique qu'on a le mieux compris la différence qu'il y a entre l'enseignement agricole et l'éducation agricole. » (Cf. *Revue économique internationale*, 15-20 octobre 1912, page 23). L'enseignement seul ne suffit donc pas, au témoignage très catégorique d'un rénovateur agricole des mieux renseignés, l'ancien ministre de l'Agriculture et président du Conseil en France. Que comporte de plus l'éducation agricole? L'éducation agricole comprend, comme l'a très bien fait voir M. Masson dans son beau rapport, l'ensemble de toutes les influences susceptibles d'agir sur l'esprit et sur le cœur, influences ordonnées en vue de provoquer chez les ruraux l'amour de la vie champêtre, l'estime et la fierté de la profession d'agriculteur, tout en leur fournissant les moyens d'exercer convenablement cette profession. Vous le voyez, le problème se complique. Il faut non seulement éclairer les gens d'âge mûr, mais il faut aussi gagner la jeunesse et l'enraciner dans le sol natal.

Les congressistes ont pris et repris toutes les données du problème tel qu'il se pose chez nous; ils les ont tournées en tout sens; ils ont essayé les diverses méthodes d'équation, mais ils n'ont pas réussi à découvrir une formule unique qui donne la solution complète. En réalité, dans l'éducation agricole, il y a plusieurs problèmes juxtaposés

qui exigent chacun leur solution distincte, en tenant compte des relations d'ensemble.

* * *

Nous avons déjà parlé des cultivateurs d'âge mûr et des moyens propres à atténuer les défauts de leur formation première. Pour la jeunesse, il y a le problème scolaire proprement dit, envisagé au point de vue rural; l'école primaire, avec le temps de scolarité si bref pour la plupart des fils de cultivateurs puis brusquement et totalement interrompu ensuite: premier éveil intellectuel aussitôt comprimé, étouffé; jour sans lendemain. Il y a les couvents et les collèges commerciaux de la campagne, qui tous, à de rares exceptions près, les collèges surtout, désaffectionnent de la vie rurale la jeunesse des deux sexes, drainent systématiquement ce qu'il y a de mieux à la campagne en fait d'intelligence pour le diriger vers les villes. Il y a les collèges classiques, qui se recrutent eux aussi largement dans le milieu rural et lui rendent si peu en retour. Il y a enfin les écoles ménagères, — ménagères souvent par simple caprice du programme et fort peu agricoles — et les écoles d'agriculture, trop peu nombreuses et par suite insuffisamment fréquentées eu égard à la population. Et remarquez bien que l'enseignement, même agricole, n'est pas tout: il faut que la vie à la campagne soit, pour le jeune homme et pour la jeune fille qui y demeurent, suffisamment rémunératrice de leurs efforts et assez agréable pour qu'ils soient contents de leur sort.

Cette question est passionnante, Messieurs, car on sent la vie palpiter à chaque phase: on éprouve en la traitant les angoisses du médecin au chevet de son malade. Il m'est impossible de reprendre et de résumer le long examen dont elle a été l'objet de la part des congressistes.

Nous avons déjà vu ce qu'ils proposent pour renseigner les gens d'âge mûr et parfaire leur éducation agricole. Pour la jeunesse, on semble s'être mis d'accord sur les points suivants:

1. *L'école primaire n'est pas et ne devrait pas être une école de spécialisation, mais parce qu'elle est la seule que fréquentent, dans la province de Québec, la grosse majorité des fils de cultivateurs, il faut l'utiliser pour l'enseignement élémentaire de l'agriculture. Avec le personnel enseignant dont on dispose — des jeunes filles, des institutrices, formées dans des couvents qui n'ont de ruraux que le nom — on devra se contenter, pendant longtemps encore, comme aux États-Unis et dans l'Ontario, d'insister pour que l'enseignement ordinaire s'inspire des choses de la vie rurale, au point que l'atmosphère de l'école en soit, pour ainsi dire, imprégnée. Partout où ce sera possible — et c'est possible presque partout — l'on établira et l'on entretiendra des jardins scolaires.*

2. *Il faut viser à augmenter le temps de scolarité à l'école primaire, car les enfants quittent la classe trop tôt, avant la fin du cours. On y réussira peut-être en instituant des primes d'assiduité et de bon travail, qui pourraient consister en des bourses et des demi-bourses à l'école d'agriculture la plus rapprochée, offertes aux élèves des écoles rurales qui auront fréquenté régulièrement la classe, terminé tout leur cours, et réussi à conserver un pourcentage suffisant dans un examen spécial. Ces boursiers seront nécessairement l'exception, mais ce sera un choix parmi les élèves les plus intelligents du pays qu'on dirigera ainsi, chaque année, vers les écoles d'agriculture. Ceux qui auront mérité de concourir et n'auront pas réussi à l'examen, bénéficieront quand même d'un stage scolaire plus régulier et plus complet. Et peut-être — car la nature humaine est toujours*

la même — par ambition ou par dépit, le père d'un enfant rejeté à l'examen placera-t-il lui-même, à ses frais, son fils qui le désire, à l'école d'agriculture. Par la même méthode de primes, on peut faire un écrémage assez fructueux parmi les meilleures élèves des couvents des campagnes pour les diriger vers les écoles ménagères agricoles, parmi les élèves des collèges commerciaux pour les faire passer par l'école d'agriculture. On pourrait aussi livrer un certain nombre de bourses à la compétition des bacheliers ès arts de nos collèges classiques, c'est-à-dire de ceux qui ont le mieux réussi dans leur cours d'études.

3. Pour continuer, au moins chez un certain nombre de jeunes gens par paroisse, le développement intellectuel à peine ébauché à l'école primaire, le Congrès recommande de fonder des cercles ruraux de l'A. C. J. C. Ils ne sont pas difficiles à établir et à faire vivre, et l'expérience prouve qu'ils rendent de grands services en initiant leurs membres aux questions agricoles, en développant l'initiative individuelle et l'esprit d'association, et en préparant de solides recrues pour les cercles agricoles.

4. Afin d'atténuer l'influence désastreuse, au point de vue rural, des couvents et des collèges commerciaux, on suggère d'insister pour que tous les couvents donnent l'enseignement ménager, et pour que les écoles ménagères de la campagne le soient en réalité comme de nom, c'est-à-dire ne soient pas des écoles classico-ménagères, ou des couvents de ville déguisés dont les méthodes n'ont rien de rural, mais soient de véritables écoles ménagères-agricoles. Quant aux collèges commerciaux, on conseille de leur confier d'abord des jardins scolaires, afin de les amener graduellement à modifier leur programme, en vue d'une transformation plus radicale qui s'impose. Les collèges purement commerciaux

sont trop nombreux et les écoles d'agriculture ou d'initiation agricole trop rares: la solution est tout indiquée.

5. Pour les écoles d'agriculture, on désire qu'il y ait une collaboration plus intime entre les professeurs de ces diverses institutions. Trouvant que ces écoles produisent trop de techniciens et pas assez de cultivateurs, le Congrès souhaite qu'on y établisse un double enseignement: un cours bref d'agriculture pratique, avec diplôme spécial; un cours complet d'enseignement technique, donnant accès aux grades de bachelier, de licencié et de docteur en science agricole. Il faudrait aussi faire en sorte que l'enseignement agricole, à ses divers degrés, soit mis à la portée des femmes de la campagne, dont l'influence est considérable et ne saurait être négligée sans de graves inconvénients.

6. Il importe que les curés, les journaux, les conférenciers agricoles rappellent souvent aux cultivateurs qu'ils doivent mettre à la disposition complète de leurs enfants, au moins lorsque ceux-ci ont atteint un certain âge, une petite partie d'exploitation, si minime soit-elle, jardinnet, veau à élever, poules à entretenir, etc., dont le revenu leur restera en propre pour leurs menues dépenses. Il y a des expériences très curieuses et très heureuses qui ont été tentées en ce sens dans la province d'Ontario; on en trouvera le détail dans le beau livre que M. Albert Leake publiait l'an dernier: *Means and Methods of Agricultural Education* (Boston et New-York, Houghton Mifflin Company, 1915); elles ont amené les cercles agricoles et même le gouvernement à établir des concours de production entre jeunes agriculteurs.

7. Il faut favoriser, dans les paroisses rurales, l'organisation par la jeunesse de certains jeux publics et périodiques, de séances dramatiques ou autres, de grandes démonstrations patriotiques, etc. On suggère que l'école

devienne un centre de réunion et de ralliement paroissial. Ceux qui participent à ces délassements récréatifs y prennent un vif intérêt. Les familles, surtout celles qui y comptent de leurs membres, tiennent à y assister. On en cause dans la paroisse longtemps avant et longtemps après. Quand une démonstration a eu lieu, si le succès a été grand — et il est toujours grand — les jeunes gens se préparent avec enthousiasme à la suivante. Ils sont fiers d'eux-mêmes, ils sont fiers de leur paroisse; ils n'ont plus le temps de s'ennuyer et de songer à émigrer. Il faut bien peu de choses parfois pour produire des résultats presque merveilleux, tant ils sont disproportionnés avec leurs causes, mais il faut quelque chose à la jeunesse; sinon, adieu le village natal. Les gens d'âge mûr oublient trop vite, parfois, qu'eux-mêmes ont été jeunes.

* * *

Tels sont les points principaux sur lesquels les congressistes se sont trouvés d'accord. Ce qui manque surtout dans le milieu rural, c'est une direction éclairée et quelques esprits un peu éveillés, un peu entreprenants, pour se mettre à la tête du mouvement local. Il suffirait dans chaque paroisse d'un tout petit groupe bien intentionné et ayant un peu d'initiative — et rien ne s'oppose à ce que ce soit un groupe de l'A. C. J. C. — pour transformer graduellement et notablement nos campagnes. Le problème de l'éducation agricole étant beaucoup plus compliqué que la plupart ne l'imaginent, il est assez naturel que l'on reste en garde contre ceux qui n'ont qu'une petite panacée à offrir, toujours la même, à la campagne comme à la ville — l'instruction obligatoire — pour guérir les Canadiens français de tous leurs maux. La panacée peut avoir ses mérites — pour ne parler que des mérites — mais elle n'a certainement pas tous ceux qu'on lui attribue.

II. — LA LÉGISLATION AGRICOLE

Notre législation agricole a été lente à s'élaborer, pour diverses raisons: 1. Nous sommes encore un pays nouveau, en pleine période d'organisation; 2. La plupart des législateurs appartiennent à une classe sociale autre que la classe agricole et ne se rendent pas toujours compte des besoins particuliers et de l'importance générale de l'agriculture; 3. Les cultivateurs eux-mêmes, les premiers intéressés à une législation favorable, n'ont pas de programme défini et ne font entendre aucune réclamation auprès des pouvoirs publics.

Et pourtant, il ne faudrait pas oublier que le Canada est un pays surtout agricole et qu'il continuera de l'être longtemps encore. M. de Bray le notait dans son ouvrage: *L'essor industriel et commercial du peuple canadien*: « L'agriculture occupera la première place, indéfiniment, pourrait-on dire, parce que si l'évolution industrielle est plus rapide actuellement, c'est en raison de ce qu'elle est à ses débuts; elle devra ralentir et les courbes des progrès futurs de ces deux branches de l'activité ne tarderont pas à devenir parallèles ». (Page 64).

D'ailleurs il en est ainsi dans les pays où l'industrialisme s'est développé le plus rapidement. « Nous avons été fondé comme une nation d'agriculteurs, dit M. Roosevelt du peuple américain, et malgré le développement de notre vie industrielle, il reste encore vrai que notre système tout entier repose sur la ferme, et que le bien-être de la communauté dépend du bien-être du cultivateur. En fortifiant la vie rurale, nous fortifions celle de toute la nation ». (Cf. *Report of the Commission on Country Life*. Introduction, p. 9. New-York, Sturgis & Walton Company, 1911.)

Lente à s'élaborer, mal dégagée d'une foule d'autres intérêts, notre législation agricole, tant provinciale que fédérale, est néanmoins assez complète, comme l'a très bien fait voir M. Tessier dans son rapport, et elle serait presque suffisante si les cultivateurs savaient surveiller leurs intérêts et mettre à profit tous les avantages qui leur sont offerts. En certains pays, il a fallu toute une conquête sur des préjugés invétérés avant d'obtenir la liberté de l'association professionnelle; point de ces difficultés ici, mais seulement le conflit qu'engendre la diversité des préoccupations et des intérêts.

Et précisément parce que l'agriculture est tout à fait en dehors de leurs préoccupations ordinaires, les législateurs canadiens n'ont guère coutume de s'inquiéter de la répercussion de telle ou telle loi sur les intérêts agricoles. Ainsi, par exemple, l'on a remarqué que notre système de banques, bien organisé et ingénieusement combiné, ne favorise pas du tout les habitants de la campagne. Il draine méthodiquement l'épargne rurale et la fait fructifier ailleurs. Le cultivateur reçoit sa misérable pitance de 3 pour 100 sur ses dépôts, mais il lui est inutile de chercher à s'ouvrir un crédit à la banque et d'y contracter des emprunts à un taux abordable. Dans la fixation du tarif douanier, dans l'établissement des systèmes et des conditions de transport, dans les réglementations concernant le commerce, etc., on ne tient pas toujours assez compte des besoins de la campagne. Aux yeux de nos législateurs, l'agriculture est la bonne vache à lait dont on apprécie les produits, mais sans se soucier beaucoup de lui assurer de plantureux pâturages.

Aussi les bonnes volontés individuelles et, par suite, l'effort agricole tout entier, ont-ils été souvent paralysés par les caprices de la loi. Sans doute on a déjà corrigé, dans une notable mesure, certains abus trop flagrants.

Ainsi, par exemple, la commission des chemins de fer s'occupe maintenant des taux exigés sur les voies ferrées et de la fréquence du service, et le public n'est plus à la merci complète des compagnies détentrices de privilèges exorbitants. C'est un pas important dans la bonne voie, mais il ne faut pas s'arrêter en route: la question des intermédiaires, des spéculateurs en denrées, des accapareurs du marché agricole, soit pour la vente des instruments aratoires, soit pour l'écoulement de la récolte, reste à l'ordre du jour, et le parlement a son mot décisif à prononcer pour assurer un échange normal. De même c'est du gouvernement que relève l'étude préalable des régions agricoles et la classification des terrains. C'est pourquoi le Congrès croit devoir insister et demander que dans la législation générale on ne perde jamais de vue les graves intérêts de la classe agricole. Il faut favoriser les entreprises industrielles, mais il ne faut jamais oublier que l'agriculture est à la base du crédit de la nation, et que tout ce qui ébranle ou sape la base compromet la solidité de l'édifice.

* * *

Le plus grand obstacle peut-être qui se dresse en face du cultivateur progressiste, c'est le manque de crédit facile pour mettre ses projets à exécution. Sans doute il peut hypothéquer sa terre, mais en général les taux d'emprunt sont trop élevés pour qu'il y trouve de sérieux avantages.

M. Méline, dans son *Retour à la terre*, a raconté les transformations que la loi sur le crédit agricole a fait subir à l'agriculture française.

« Notre loi de crédit agricole, dit-il, est certainement une des plus complètes, des plus parfaites qui existent au monde. Depuis que les pouvoirs publics ont mis si

généreusement à la disposition des banques régionales, à titre d'avances sans intérêts, les 40 millions de la Banque de France, l'agriculture ne peut plus dire qu'elle est arrêtée dans sa marche par l'absence ou l'insuffisance du capital. Elle n'a rien à envier à l'industrie et l'argent lui revient moins cher qu'à celle-ci...

« Il n'est pas, remarque-t-il, d'argument plus puissant pour entraîner les travailleurs que de leur dire: « Il dépend de vous, demain, si vous le voulez, de conquérir l'indépendance, la sécurité et le bien-être. Apprenez à cultiver la terre et quand vous le saurez, ne vous inquiétez pas du reste. Vous trouverez toujours une ferme à louer et quand vous y serez entrés, si vous êtes laborieux, économes et honnêtes, vous pourrez vous procurer tout l'argent nécessaire pour acheter des engrais et du bétail. Cet argent-là vous rapportera 6 pour 100, 10 pour 100 et même davantage, comme vous le prouveront les champs de démonstration que vous trouverez à côté de vous, et il vous sera facile de le rembourser à 3 pour 100. »

Ainsi donc le crédit ouvert aux travailleurs agricoles par la nation française permet aux intéressés de contracter des emprunts au taux de 3 pour cent. Si nos cultivateurs canadiens avaient la même facilité de se procurer l'argent dont ils ont un besoin immédiat, on voit quelle différence en résulterait.

M. Méline la signale cette différence et ce qu'il dit du petit cultivateur français s'applique sans réserve au petit cultivateur canadien.

« Le petit cultivateur, écrit-il, n'a plus la ressource de se plaindre comme autrefois de sa pauvreté, de l'impossibilité de se procurer un fonds de roulement suffisant pour appliquer les méthodes nouvelles. Ce fonds de roulement est à sa portée et il n'a qu'à étendre la main pour le prendre. Il lui est fourni par l'admirable réseau de nos

1,500 banques mutuelles agricoles, locales ou régionales, qui embrassent maintenant toutes les régions de France et qui ouvrent leurs guichets à tous ceux qui ont de l'intelligence, du courage et de l'honnêteté. Ce n'est pas seulement le capital-engrais qu'ils peuvent ainsi se procurer sur leur signature, c'est même le capital-bétail, qui est bien autrement important.

« Nos agriculteurs ne sont plus réduits à se mettre entre les mains des maquignons pour l'achat de leurs animaux de ferme, et de souscrire des billets à des taux démesurément usuraires; il dépend d'eux de payer comptant en s'adressant à leur propre banque qui leur fait l'avance nécessaire à 3 ou 4 pour 100 au maximum ». (Page 118).

Aussi bien, le Congrès, déjà orienté en ce sens par les remarques du rapporteur, a-t-il fait écho à l'éloquent appel du Dr Brisson, qui réclame l'institution immédiate du crédit rural pour les agriculteurs, et à celui de l'honorable sénateur David, qui demande qu'on étende ce crédit à la vaillante classe de ruraux qu'on appelle les colons. « Si nous n'obtenons pas le crédit agricole, ces années-ci, quand donc l'aurons-nous ? » s'est exclamé le Dr Brisson. « Puisqu'il il y a de l'argent au pays, ajoutait-il, qu'on permette aux cultivateurs comme aux autres classes de s'en servir. » « Je regrette, nous écrivait à son tour M. le sénateur David, que ma santé ne me permette pas d'assister à ce congrès et de prendre part à ses délibérations. J'aurais essayé de faire adopter une résolution demandant au gouvernement de mettre tous les ans dans le budget une certaine somme d'argent afin d'aider les colons pauvres à faire les premiers défrichements. Il y a quarante ans que je supplie tous les gouvernements de faire l'essai de ce projet, qui a produit ailleurs les plus heureux résultats... J'espère que le Congrès s'occupera

sérieusement de cette question éminemment nationale. »

Le gouvernement fédéral a décidé de consacrer des sommes considérables afin d'intensifier la production agricole pendant la guerre; il a même autorisé les banques à faire des avances d'argent aux cultivateurs de l'Ouest. C'est une mesure transitoire, dont tout le monde louera l'opportunité, mais elle ne dispense certes pas de l'institution régulière du crédit agricole pour les cultivateurs de toutes les provinces du pays. Elle souligne plutôt la nécessité de cette importante institution.

* * *

On a remarqué à diverses reprises pendant le Congrès, que les cultivateurs ne savent pas profiter des avantages qui leur sont offerts par la législation en vigueur. « Malgré la rédaction diffuse et le manque de coordination de nos lois, a dit le rapporteur, les lacunes se font sentir surtout dans leur application et dans l'usage qu'en font, ou plutôt, que n'en font pas, ceux pour qui elles sont édictées. ». Les cultivateurs ne profitent pas de ces avantages parce qu'ils les ignorent: les *Statuts refondus* de Québec sont pour eux un livre fermé. Aussi le Congrès propose-t-il qu'on prie le gouvernement provincial d'éditer à part les textes de lois qui peuvent servir aux cultivateurs — ce travail est déjà tout préparé, paraît-il — et d'en faire gratuitement une large distribution dans tous les milieux ruraux.

* * *

On demande aussi la protection des lois pour les agriculteurs contre les entreprises criminelles dont ils sont les victimes de la part des aigrefins de la finance, des promoteurs de compagnies minières ou industrielles, des spéculateurs en immeubles et autres lanceurs d'affaires véreuses aux prospectus alléchants.

Le résultat le plus net, c'est que la petite épargne, si laborieusement acquise et si utile à son possesseur et à la prospérité rurale, si nécessaire même à la richesse générale du pays, fond comme la neige au soleil d'avril, s'écoule et se perd à jamais dans les ruisseaux qui ne remontent pas leur cours.

M. Gabriel Hanotaux déplorait ce malheur pour la France dans une page qu'on dirait écrite spécialement pour le Canada.

« Le bas de laine, dit-il, a crevé ses mailles: les belles pièces d'or sont tombées, une à une, et parfois en masse, attirées par la promesse de gros intérêts sans labeur; il s'est produit pour la classe des propriétaires, ce qui est arrivé, jadis, à la noblesse de France, « allant à la cour en emportant ses champs sur ses épaules »; les nôtres ont mis leurs champs dans leur portefeuille...

« Questionnez un notaire, un juge de paix; ils vous diront que, dans la moindre succession rurale, il se trouve maintenant un paquet de « valeurs » — ou de non-valeurs, comme vous voudrez — avec des « titres », qui ne sont, trop souvent, que de sonores promesses. Qui fera le bilan des sommes qui ont été arrachées, depuis un demi-siècle, à leur naturelle destination ?

« L'argent est parti. Étonnez-vous, après cela, que les hommes soient partis à leur tour, l'un suivant l'autre. Ainsi les campagnes se sont trouvées à la fois appauvries et désertées. » (Gabriel Hanotaux, *La Démocratie et le Travail*, page 196. Paris, Flammarion, 1910.)

Mais pourquoi chercher ailleurs ? La page canadienne a été écrite par un homme de science, dont la modestie égale le mérite, Mgr C.-P. Choquette, ancien supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, et elle a été lue devant les membres de la Commission de la Conservation à Ottawa: « Les solliciteurs sont habiles et ténaces, remar-

quait-il. Ils ont mille cordes à leur arc. Terrains de ville, terrains miniers, gaz, pétrole, brevets, tout est motif de pressions d'autant plus alléchantes que l'aléa qui les accompagne est masqué, plus ou moins honnêtement, sous le nom de quelque maître de la finance, ou par un article-réclame glissé adroitement en bonne place, dans un journal à grand tirage. C'est un véritable fléau, une peste. Il faut vivre à la campagne, entendre les doléances des victimes, pour en embrasser toute l'étendue. Dans le seul comté de Saint-Hyacinthe, cent mille dollars et plus ont été tirés en pure perte de la bourse des cultivateurs. Quelques-uns de ceux-ci, pris d'une fatale frénésie, n'ont pas hésité à vendre les belles fermes reçues en héritage de leurs ancêtres, pour en échanger la valeur contre un chiffon de papier, qui ne leur garantissait la propriété ni d'un pouce de terrain, ni d'un milligramme de métal. » (Cf. *Le Semeur*, février 1916, page 181.)

Pour avoir le tableau complet, il faudrait ajouter les ravages que les agents de certaines manufactures et le petit commerce ambulante — juif, d'ordinaire — exercent dans les campagnes, sans parler des incursions périodiques de certains escrocs qui opèrent dans les expositions, les cirques, les foires, les marchés, les salles publiques, et font en quelques heures des raffles merveilleuses.

Il faut de toute nécessité que l'épargne populaire soit protégée et que, dans les milieux ruraux, elle serve à l'amélioration agricole. Le gouvernement a le devoir de s'assurer que les compagnies autorisées par la loi offrent des garanties sérieuses et que les prospectus ne soient pas grossièrement mensongers. Nous ne demandons pas d'entraves pouvant gêner la liberté du commerce honnête mais nous demandons des entraves à la liberté des exploitations frauduleuses, du vol organisé à ciel ouvert.

Tout agent commercial devrait avoir sa licence et il ne faudrait pas distribuer ces permis les yeux fermés.

Pour résumer en quelques paragraphes les vœux exprimés au sujet de la législation agricole, le Congrès désire :

1. — *Que dans la législation générale, on tienne toujours juste compte des intérêts agricoles, surtout quand il s'agit de tarif, de transport, d'entrepôt, d'accaparement des denrées, et de tous les rouages intermédiaires entre le producteur et le consommateur.*

2. — *Que le gouvernement pourvoie aux intérêts généraux de l'agriculture, comme il pourvoit aux besoins généraux du commerce et de l'industrie. De même qu'il fait creuser les canaux, outiller les ports, construire les chemins de fer, explorer le sous-sol, etc., ainsi devrait-il faire un relevé exact et un examen détaillé des régions agricoles, en classant les terrains d'après la nature du sol et son genre spécial de fertilité, afin que tout cultivateur sache la valeur du capital naturel qu'il possède et comment il peut le faire mieux fructifier. La législation devrait aussi prévenir le déboisement inconsidéré des pentes trop abruptes que l'érosion rend ensuite impropres à toute culture,*

3. — *Que le crédit rural soit organisé le plus tôt possible par le gouvernement fédéral, sous forme de prêts faits par l'État pour des fins déterminées, avec un très faible taux d'intérêt, aux cultivateurs fournissant une garantie suffisante. De plus que le gouvernement favorise l'établissement et la fédération des caisses populaires, ce qui permettra à l'épargne rurale de fructifier sur place et aux sociétaires de pourvoir à d'autres besoins que ceux prévus par le crédit rural de l'État.*

4. — *Que le gouvernement de la province de Québec soit prié d'éditer à part les principaux textes de lois concernant*

l'agriculture, afin d'aider les cultivateurs à mieux profiter des avantages que la législation leur confère.

5. — *Que des mesures soient prises par les gouvernements provincial et fédéral, pour enrayer le drainage de l'épargne populaire par les organisateurs de sociétés commerciales et industrielles qui n'offrent aucune garantie sérieuse à leurs bailleurs de fonds. Tout agent devrait être muni d'un permis octroyé par le gouvernement: les prospectus qu'ils distribuent et les formules de contrats dont ils se servent devraient être préalablement enregistrés et approuvés. On devrait aussi restreindre la liberté commerciale des marchands ambulants et proscrire les jeux de hasard dans tous les endroits de réunion publique.*

III. — L'ORGANISATION AGRICOLE.

Par son genre de vie et la nature de ses occupations, le cultivateur est porté à s'isoler sur sa ferme et à ne prendre qu'un contact intermittent avec le monde extérieur. Dans la vie moderne et les luttes qu'elle impose, c'est un désavantage que rien ne peut compenser. Les économistes de tous les pays s'accordent à reconnaître que sans le groupement, l'association, l'effort coopératif, les cultivateurs non seulement n'amélioreront pas leurs méthodes d'exploitation, mais seront toujours les souffre-douleurs de la communauté, occupés à se brûler les doigts en tirant les marrons du feu pour nourrir les autres. D'ailleurs l'évidence crève les yeux. Comment un cultivateur isolé peut-il, par exemple, influencer de quelque façon les prix du marché? De gré ou de force, il les subira. En n'épargnant pas sa peine, il pourra produire beaucoup; d'autres empocheront la meilleure part des bénéfices.

Avant l'organisation de la grande société coopérative

de l'Ouest canadien, les *Grain Growers*, le prix du blé était réglé uniquement par les spéculateurs de Chicago et de Winnipeg et les propriétaires des grandes minoteries: une grosse récolte ne rapportait guère plus au producteur qu'une récolte ordinaire. La raison en est simple: l'agriculteur, surtout celui qui ne cultive qu'un produit, ne peut attendre longtemps le revenu de sa récolte; il faut qu'il vende à l'automne. C'est ce qui se faisait. Mais quand le blé avait changé de mains, quand le producteur s'en était dessaisi, le marché parlait un tout autre langage, et les énormes bénéfices restaient tout entiers aux mains des intermédiaires. Maintenant les *Grain Growers* ont leurs entrepôts pour l'emmagasinage du blé; ils détiennent une forte partie de la récolte, dont ils font eux-mêmes la vente; c'est dire qu'on doit compter avec eux pour la réglementation des prix. Je ne prétends pas du tout que le consommateur paie moins cher — autre problème non moins sérieux à résoudre — mais le producteur reçoit la compensation de son travail auquel il est le premier à avoir droit.

Personne n'ignore les progrès de l'industrie laitière dans la province de Québec: depuis qu'elle a été organisée, systématisée, elle a marché à pas de géant. Il en est de même pour l'élevage des animaux: depuis qu'il a été encouragé et réglementé, les progrès ont été remarquables. Ce qu'on a fait pour la production animale et la production laitière, on peut le faire pour une foule d'autres articles de consommation. Il y a telle région de la province de Québec où la pomme de terre, par exemple, est excellente; telle autre où l'on peut se livrer à la production intensive du maïs, de la betterave, de la tomate, etc.; telle autre où il serait facile de développer l'industrie avicole. Syndiquez-vous entre producteurs, classez méthodiquement vos produits, organisez la vente et... faites

vos prix. Le consommateur aime mieux payer plus cher et être sûr de la qualité. Si la vente rapporte, elle induira vite les intéressés à augmenter la qualité et la quantité de la production. Le grand succès et les gros profits de nos planteurs de tabac n'a point d'autre explication.

* * *

Ceux qui prétendent qu'il n'y a pas d'argent à faire dans l'agriculture n'y entendent rien. Il faut que l'humanité vive, et l'homme doit nécessairement manger pour vivre. Sans doute, au début de l'exploitation, les revenus seront moindres que dans l'industrie; mais parce que la nature fournit *gratuitement* une matière première inépuisable, la proportion des recettes s'établira bien vite en sens inverse. Mais pour le succès, l'union entre producteurs, le travail coopératif est essentiel; et il accomplit des prodiges. Voyez le Danemark, petit pays du Nord, peu favorisé au point de vue climatologique, et dont la production, guère variée, se limite presque exclusivement au beurre, au bacon et aux œufs. Il y a quarante ou cinquante ans, il en vendait pour 11 millions et demi de dollars par année; on développa les coopératives, et, en 1912, il en exportait pour 121 millions. A part les manufactures canadiennes d'obus, en temps de guerre, il y a peu d'industries qui puissent accuser une telle proportion de bénéfices.

Mais il ne faudrait pas s'imaginer que les Canadiens français ne peuvent pas réussir aussi bien que les Danois: « La production du lait, écrit M. H. Nagant, dans la *Gazette agricole du Canada* du présent mois de juin (p. 545) qui en 1900 représentait 21 millions de dollars, valait 31 millions en 1910 et a atteint en 1915 la somme approximative de 35 millions, soit \$1,000,000 d'augmentation par an. » Encore une fois, ceux qui prétendent qu'il

n'y a pas d'argent à faire dans l'agriculture n'y entendent rien.

Où en sommes-nous, dans la province de Québec, pour l'organisation agricole? Les congressistes ont rappelé tout ce que le gouvernement et l'initiative privée ont tenté pour promouvoir l'association. Mais où en sommes-nous? Notre enquête nous révèle qu'il y a un progrès sensible et même assez marqué en certains endroits, mais en général — et c'est très général — il y a encore bien des préjugés à vaincre avant de décider les gens à se mettre à l'œuvre, et bien du travail à accomplir où l'on a commencé de bouger.

Les groupements agricoles — cercles ou sociétés d'agriculture — ont fonctionné et rendu certains services, mais ils n'ont pas fait — la grosse majorité, du moins — ce qu'on est en droit d'attendre d'un syndicat éveillé et agissant. On peut dire que l'organisation vraiment effective est encore dans son enfance. Et pourtant le syndicat est nécessaire pour les achats en commun aux prix du gros et pour le contrôle des marchandises achetées (engrais chimiques, grains de semence, etc., où la fraude est si facile et si désastreuse); le syndicat est nécessaire pour organiser la vente immédiate ou l'entreposage et la mise en conserves. De plus, c'est du syndicat agricole que doivent procéder, et autour du syndicat que doivent grandir, comme les branches du tronc, toutes les œuvres connexes dont l'influence est décisive: caisses de crédit, assurances mutuelles contre le chômage, la maladie, les accidents de travail, ou contre la mortalité des bestiaux, la gelée, la grêle, les sauterelles, etc. Le cultivateur ne touche pas, comme le marchand ses revenus au jour le jour; si le crédit facile lui fait défaut, il négligera des améliorations urgentes, ou il se livrera aux prêteurs, hypothéquera sa terre et se plongera jusqu'au cou dans

les dettes. Si l'assurance agricole n'existe pas, tout malheur ou tout accident est une perte sèche pour le cultivateur; avec l'assurance, il reçoit 60 ou 80 pour cent de la valeur totale et peut aussitôt remplacer ce qu'il a perdu.

* * *

Ce qui presse le plus dans la province de Québec ce n'est pas de constituer des organismes nouveaux (excepté pour la colonisation), mais d'infuser de la vie dans les groupements déjà formés, cercles agricoles, sociétés d'agriculture, etc., dont les membres manquent d'idées et d'initiative précisément parce qu'ils ne savent pas tout ce qu'ils pourraient faire. Ne multiplions pas trop les œuvres nouvelles qui n'ont aucun rapport entre elles, mais encourageons les œuvres viables et faisons-leur donner pleine mesure. A cet égard l'influence des personnes instruites vivant à la campagne peut être immense. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste en agriculture pour comprendre et expliquer les bienfaits qui résultent de la concentration des intérêts. Aux États-Unis, les distingués rapporteurs de la *Commission sur la Vie rurale* déclarent sans hésitation que le clergé a une mission spéciale à remplir auprès de la population des campagnes et qu'il peut être tout-puissant pour la rénovation agricole. Nous savons tous ce que nos prêtres canadiens ont accompli dans le milieu rural; ils auraient pu faire davantage avec une très simple initiation qui leur a fait défaut. Si l'on donnait aux jeunes séminaristes, non pas des cours d'agriculture, mais une couple de conférences seulement sur l'organisation rurale et le fonctionnement des syndicats agricoles, il est certain que les progrès seraient autrement rapides. Et l'on pourrait, sans inconvénients aucuns, répéter ces deux conférences à l'Université Laval, pour le

bénéfice des futurs avocats, médecins, notaires, vétérinaires, qui s'établiront à la campagne, et qui peut-être représenteront, un jour, au parlement les intérêts de la classe rurale.

* * *

Afin de stimuler l'organisation agricole et lui faire produire tous ses résultats :

1. — *Le Congrès souhaite que des cercles agricoles s'établissent dans toutes les paroisses où il n'y en a pas encore, et que les cercles existants s'organisent de façon plus effective, comme de véritables syndicats, afin de rendre à leurs membres tous les services qu'ils sont en droit d'en attendre; afin aussi de préparer les fédérations régionales ou de comtés, qui pourront, entre autres avantages, avoir un comité de contentieux chargé de surveiller leurs intérêts et de régler les différends entre membres; afin, en dernier lieu, de rendre possible, dans un avenir rapproché, la fédération provinciale ou générale, le Boerenbond canadien-français.*

2. — *Le Congrès recommande aux membres des cercles agricoles de se tenir en relations suivies, non seulement avec les ministères de l'Agriculture, mais aussi avec l'Union expérimentale d'Oka, pour tous les renseignements dont ils ont besoin, avec le Comptoir coopératif de Montréal pour les achats en commun, avec la Société des Fromagers de Québec et la Fédération des Sociétés coopératives de Saint-Hyacinthe pour la vente des produits.*

3. — *Le Congrès désirerait voir, dans les cercles agricoles, la formation de sous-comités chargés chacun d'une spécialité, ce qui favoriserait l'établissement à brève échéance de coopératives pour l'exploitation de produits particuliers, et de mutuelles pour la protection des associés.*

4. — *Le Congrès souhaite vivement que les caisses populaires de M. Alphonse Desjardins continuent de se développer et opèrent leur fédération. Le crédit facile est essentiel au développement agricole. Ces caisses ont déjà rendu des services incalculables: elles sont appelées à en rendre bien d'autres aux agriculteurs.*

5. — *Le Congrès forme des vœux pour que les cercles de fermières, dont les débuts sont pleins de promesses, se développent rapidement; ils peuvent faire beaucoup pour le progrès professionnel et l'amélioration du sort de la femme et de la vie sociale à la campagne.*

6. — *Le Congrès souhaite enfin que l'influence d'une organisation agricole bien appropriée à tous nos besoins se fasse sentir non seulement, pour le progrès matériel, mais aussi pour le progrès social et le progrès moral de la population des campagnes. « Il ne s'agit pas seulement d'acheter des engrais, a dit avec vérité M. Gabriel Hanotaux; il faut semer, si l'on peut, de la joie, c'est-à-dire du bien-être et du bonheur. » (La Démocratie et le Travail, page 192.)*

ÉPILOGUE

Telles sont, brièvement récapitulées, les constatations faites par les congressistes sur l'état actuel de notre agriculture, et les moyens qu'ils suggèrent pour obvier aux défauts de méthode que l'enquête et la discussion leur ont révélée.

Les critiques trop expéditifs ou ceux qui attendent toujours notre guérison de quelque remède empirique ou de quelque panacée encore inconnue, reprocheront peut-être aux jeunes congressistes de Saint-Hyacinthe d'avoir diagnostiqué des maladies déjà bien anciennes et ressassé de très vieilles formules médicales. Ils se demanderont



000 177 564

peut-être de quelle utilité tout cela peut bien être, et ils ne trouveront point d'autre réponse à leur question que c'est du bavardage et du temps perdu.

Ceux qui voudront bien ne point perdre de vue le double but que le Congrès se proposait d'atteindre, à savoir: *a)* discerner, par une longue et minutieuse analyse des symptômes, le véritable état du malade à l'heure actuelle, et *b)* indiquer, en déterminant un dosage aussi exact que possible, les remèdes susceptibles d'être employés; ceux-là se montreront moins sévères envers les congressistes et ne leur reprocheront pas trop amèrement de n'avoir point découvert de nouvelles maladies, ni inventé une nouvelle pharmacopée, ni cherché à prescrire une médication radicale et extravagante. Bien au contraire, ils leur sauront gré de leurs patientes recherches et de leurs consciencieux efforts.

Avant d'agir, il importe de savoir exactement ce que l'on veut et ce que l'on peut faire, et comment on doit s'y prendre pour obtenir les meilleurs résultats que permettent les circonstances. Les hommes d'action, ceux qui ont à cœur notre rénovation agricole et notre expansion nationale, trouveront sans le moindre doute, dans les travaux du Congrès de l'A. C. J. C., à Saint-Hyacinthe, des indications suffisamment motivées et justifiées pour qu'il soit opportun d'en tenir compte.

Une fois de plus l'Association de la Jeunesse aura démontré qu'elle n'ambitionne pas du tout de faire un stérile tapage ni de brandir des formules sonores et vides, mais qu'elle applique ses énergies à faire œuvre sérieuse solide, durable; qu'avec le mortier, le ciment, les pierres de bonne qualité, elle veut contribuer à l'érection du grand, de l'indestructible édifice qui fera honneur au Canada français.



